



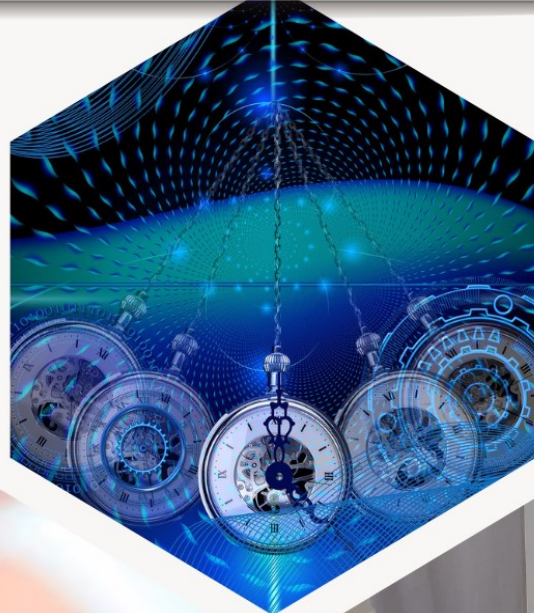
THÉRAPEUTE EN ÉNERGÉTIQUE

**MASSAGE
ÉNERGÉTIQUE**

**ÉQUILIBRATION
DES MÉRIDIENS**

**DIAPASONS
THÉRAPEUTIQUES**

**HYPNOSE APPLIQUÉE
À L'ÉNERGÉTIQUE**



Formation professionnelle thérapeute en énergétique opérative »

Contenu de la formation

Cette formation se propose de vous enseigner différentes pratiques de soins énergétiques.

Les pratiques et théories qui seront abordées couvrent la vision orientale et occidentale de l'énergétique.

Elle vous permettra de comprendre **comment notre corps peut être déséquilibré** par des facteurs divers et variés et elle vous **apportera des solutions** afin de rééquilibrer les différents systèmes de vos consultants pour leur apporter harmonie et vitalité.

Dans ce modules différentes pratiques seront mises en avant, celles-ci qui vous permettrons d'apporter un mieux être à votre consultant sur différents plans (psychique, physique, émotionnel,...)

Nous nous appuierons sur les théories de la médecine chinoise, de l'ayurvéda, de la bioénergie afin de mieux maîtriser ces différentes techniques énergétiques.

Vous apprendrez des **méthodes thérapeutiques**, rarement enseignées au sein d'un même cursus, qui feront de vous un thérapeute compétant.

Au terme de cette formation vous serez capable :

- De résoudre les troubles énergétiques de vos consultants sur différents plans,
- D'appréhender l'énergie sous ses différents aspects et d'apporter des solutions concrètes à vos consultants,
- D'aider le consultant à retrouver et garder son alignement, son centrage, sa stabilité sur différents plans ;
- De l'aider à se libérer de tensions physiques, de liens toxiques ;
- D'apaiser les tensions du corps et de l'esprit ;
- De prendre en charge le consultant dans sa globalité et de mener une séance de consultation avec professionnalisme (anamnèse, choix des outils thérapeutiques adéquats, conseil sur l'ambiance d'un lieu,...) ;
- Et bien d'autres choses ...

À qui s'adresse cette formation ?

Aux personnes ayant suivi de préférence le niveau 1 énergétique opérative (non obligatoire)

Aux personnes intéressées par l'énergétique et souhaitant élargir leur connaissance et acquérir de nouveaux protocoles

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées par l'utilisation des différentes techniques de soins énergétiques permettant d'apporter un bien être, à des proches ou, d'acquérir de nouveaux outils pour votre pratique déjà existante ou, dans le cadre d'une réorientation professionnelle mais également pour vous même

L'équipe de formation :

JAFER Dimitri est kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle asiatique (tui na, qi nei zang,..) et en chaînes musculaires.

Passionné par l'étude de l'énergétique, il s'est formé dans ses différentes approches occidentales et orientales (bioénergie, géobiologie, médecine traditionnelle chinoise, qi gong, feng shui, ...) ce qui lui permet d'avoir une vision globale des disciplines énergétiques et d'en embrasser les différentes implications sur le corps et l'esprit.

Il pratique et enseigne les arts énergétiques, depuis près de 20 ans et est thérapeute en énergétique.

Marie-ève CAMBIER est hypnothérapeute indépendante depuis de nombreuses années, elle est formée en hypnose Éricksonienne. Sa passion l'a amenée à explorer les mécanismes de l'inconscient et ses liens avec l'énergie (ergon) que pouvait générer l'esprit humain.

Au cours de ses multiples formations et de ses rencontres, elle s'est forgée de solides compétences dans la mise en place des mécanismes et techniques les plus efficaces pour permettre à ses consultants d'exploiter leur force et ressources internes dans l'objectif d'un mieux-être.

Elle vous transmettra au cours de ses formations les techniques les plus efficaces et les plus pratiques pour vous aider à améliorer encore un peu plus vos séances de soins.

VAN Christelle : praticienne en Ayurvéda, elle ne cesse de se former dans cette discipline et d'explorer les différentes facettes de cette méthode de santé holistique.

Praticienne en énergétique opérative et dans diverses disciplines en lien avec l'énergétique, elle vous transmettra son savoir et son savoir-faire au cours des différents modules pratiques et théoriques de la formation.

Détail des modules de la formation :

Module 1 : Techniques et méthodologies de base du praticien (1jour)

- Anatomie palpatoire
 - Le système osseux
 - Le système musculaire
- Drapage du consultant
- Positionnement du praticien
- Application sur différentes manœuvres
- Introduction aux points triggers.

Module 2 : Massage à la Sélénite (1 jour)

- Traitement des méridiens et levé des blocages énergétiques du corps.
- Relâchement des tensions musculaires profondes.
- Simulation des grands points d'énergie pour renforcer l'organisme.

Module 3 : Massage au Bol Kansu (1 jour)

- Le massage au Bol Kansu, approche Auyrvédique
- Les Huiles de massage, le Ghee
- Mise en pratique

Module 4 : Equilibre des Méridiens tendino-musculaires (2 jours)

- Relâchement des tensions musculaires par le biais des Méridiens tendino-musculaires
Cette méthode vise à soulager les douleurs causées par les tensions musculaires
1. Soulage des maux du quotidien tels que maux de tête, céphalée de tension, douleurs articulaires, fausses sciatiques,...
 2. Permet la récupération après un effort musculaires
 3. Permet de préparer un sportif pour la compétition

Modules 5 : Quartz Striper (1 jour)

- Stimulation des points majeurs de l'acupuncture afin d'équilibrer le système énergétique du corps
1. Tonification de fonctions organiques pour dynamiser l'énergie et la vitalité
 2. Apaiser le corps, lui procurer la détente afin de permettre une circulation fluide de l'énergie
 3. Informer le corps dans un objectif déterminé pour réaligner le corps et l'esprit.

Module 6 : Diapason (1 jour)

- Protocole du calme mental
- Détente du dos
- Protocole d'harmonisation du corps en 12 points

Module 7 : Hypnose (2 jours)

- Approche des méthodes de mise en état modifié de conscience du consultant afin d'optimiser les soins énergétiques.
 - Inductions
 - Approfondissement
 - Transe
 - Retour de séance
 - Sécurité lors de la séance

Module 8 : Prise en charge d'une consultation (1 jour)

- Anamnèse
- Mirroring
- Les méta-modèles
- Mise en place des différents outils thérapeutiques au cours d'une séance
- Mise en place du statut de thérapeute (business model, loi social, ...)

LE CONTENU DES MODULES EST SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIÉ AFIN DE S'ADAPTER AU GROUPE.

Informations pratiques :

Dates des modules

Les vendredis :

- 20/09/2024 (Anatomie palpatoire et points triggers)
- 18/10/2024 (Massage sélénite)
- 22/11/2024 (Massage au bol Kansu 1)
- 20/12/2024 (EMTM partie 1)
- 24/01/2025 (EMTM partie 2)
- 21/02/2025 (Quartz stiper)
- 21/03/2025 (Diapason)
- 25/04/2025 (Hypnose partie 1)
- 23/05/2025 (Hypnose partie 2)
- 20/06/2025 (Installation du praticien)

Horaire de 9h00 à 17h00

Condition financière

➤ **COMPTANT : 1.200,00 €**

À régler comme suit :

- 400,00 € d'Arrhes à l'inscription
- 800,00 € à régler 15 jours avant le premier module

➤ **Facilités de paiement 1.250€ à régler comme suit:**

- 450,00 € Arrhes faisant valeur d'inscription (inclus 50€ de frais de dossier)
- 80,00 € à régler à chacun des vendredis de la formation (soit 10x 80€)

Le montant inclus :

- Les notes de cours (10 dossiers)
- Les cours magistraux
- Matériel didactique mis à disposition
- Les collations durant les pauses
- Le thé, l'eau et le café

Lieu de la formation

CENTRE TELLURA
Rue Biname Bajart 32/
5170 Bois de Villers



CENTRE TELLURA

Centre de formation en énergétique

Administration : Rue Biname Bajart 32/2 5170 bois de villers

Mail : formationstellura@gmail.com

Contrat d'inscription : Formation « Thérapeute en énergétique » Promotion 2024

Modules	Nombre	Coût cours	
Acompte faisant valeur d'inscription	1	400€	450€
Comptant	1	800€	
Paielement fractionné	10		80€
Total à payer sur le compte BE26 36310700 9329		1200€	1250€

(Compléter lisiblement en caractères d'imprimerie majuscules - les documents illisibles seront refusés)

Nom et prénom :

Rue et n° : Code Postal

Ville... .. Pays Téléphone fixe : Tél. portable :

E-mail :

Date de naissance :

Profession actuelle :

T.V.A. (si d'application) :

Le soussigné s'inscrit contractuellement aux cours complets cochés ci-dessus. Il confirme avoir pris connaissance des conditions générales et particulières ainsi que du programme et se déclare sans réserve d'accord avec elles. Il verse le montant requis au compte bancaire **BE26 36310700 9329** du centre TELLURA au moins 15 jours avant le début des cours. De son côté le centre TELLURA s'engage à honorer les engagements annoncés dans sa documentation et à respecter les conditions générales. Lors de son inscription, le participant autorise les prises de vues durant les cours, et l'utilisation de ces dernières, dans le but promotionnel des formations

Signature du candidat

Centre TELLURA

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Signature et cachet

Date :

Conditions générales d'inscription

Le présent contrat lie le (la) candidat(e)-étudiant(e) sous-signé(e) et le centre TELLURA.

1. Les formations sont ouvertes à toute personne ayant atteint ou atteignant dans le courant de l'année d'inscription l'âge de dix-huit ans,
2. L'inscription se fait suivant les modalités et conditions définies suivantes :
 - 2.1. Le contrat d'inscription est dûment complété et signé (page inscription et page conditions générales).
 - 2.2. Tout dossier incomplet ou illisible est considéré comme nul et non avenu.
 - 2.3. Le contrat d'inscription est envoyé par la Poste ou par mail.
 - 2.4. L'envoi d'une inscription ne vaut que comme candidature. Son acceptation et l'attribution d'une place définitive n'interviennent qu'après paiement de l'entièreté de la formule d'étude choisie.
 - 2.5. L'inscription engage le(a) candidat(e) **pour le Cycle entier**. En signant le contrat d'inscription, le(a) candidat(e) étudiant(e) s'engage à payer le coût des études complet. Aucune réduction ou remise ne sera accordée pour raison d'absence, de retrait ou de renvoi.
 - 2.6. L'étudiant ne sera autorisé d'accéder aux cours qu'après que **toutes les modalités d'inscription et de paiement ont été réglées**. Aucun document (attestation, certificat ou autre) ne sera remis tant que toutes les obligations administratives et financières n'ont pas été remplies.
 - 2.7. Le centre TELLURA se réserve le droit de refuser des inscriptions et ce par décision simple et sans recours. Il se réserve également le droit d'exclure tout participant en cours d'études, sans préavis ni remboursement quelconque, s'il contrevient à la loi, la déontologie, au règlement interne et en cas de tout comportement contraire aux usages et à la courtoisie, y compris celui pouvant porter atteinte au bien-être physique et moral des participants et des collaborateurs et au bon déroulement des séminaires, ainsi qu'aux biens de tiers loués et/ou prêtés à l'organisateur.
 - 2.8. Si les quotas d'inscription ne sont pas atteints et que l'Institut annule totalement une ou plusieurs formations avant le premier cours, il s'engage à rembourser intégralement tous les montants perçus.
3. L'accomplissement de toutes les obligations administratives et financières quant à l'inscription, donnent au/à la candidat(e) l'accès aux classes de cours (exception faite des stages pratiques organisés par ailleurs) et donnent droit à la réception des notes éventuelles
4. Les frais d'étude seront payés comme convenu selon modalités d'inscriptions.
5. Tous les montants sont payables en Belgique, uniquement sur le compte **BE 26 3631 0700 9329** le centre TELLURA, tous frais bancaires à charge du candidat.
6. Les cours se tiennent aux endroits et aux dates indiqués dans la documentation. Le centre TELLURA se réserve le droit de modifier les lieux et dates sans que ces modifications ne puissent être invoquées comme raison de changement ou d'annulation du présent contrat.
7. Les participants reçoivent en fin de formation une facture et un certificat de participation, à faire valoir au point de vue fiscal et comme preuve de formation exigée par les assureurs et/ou les organisations professionnelles.
8. L'organisateur décline toute responsabilité relative à l'usage indué qui peut être fait du contenu des présentes études.
9. Tout étudiant ayant suivi tout ou partie du programme pédagogique du centre TELLURA, s'engage formellement à ne pas enseigner une ou plusieurs matières figurant au programme de formation, sauf accord contraire avec le Directeur de formation, pendant une période de trois ans pleins à compter de la date de l'obtention du diplôme final ou toute autre date à laquelle il a arrêté ses études. Tout contrevenant à cette convention s'engage à payer un dédommagement équivalent à un minimum de 200.000€.
10. Les activités du centre TELLURA sont couvertes par une assurance en responsabilité civile. Pour tout risque pouvant engager directement ou indirectement la responsabilité personnelle de l'étudiant, y compris toutes les activités et actes liés directement ou indirectement au cours, celui-ci est invité à souscrire une assurance personnelle en responsabilité (RC) auprès de l'assureur de son choix. L'étudiant est également tenu de disposer d'une assurance maladie- invalidité - accidents régulière et valide pour la Belgique.
11. Le contenu des présents séminaires est couvert par les droits d'auteur. Il est interdit de le copier et de le diffuser par quelque moyen que ce soit sans l'accord écrit de l'organisateur. Les enregistrements audio et audio-visuels sont interdits pendant les cours.
12. En cas de force majeure l'organisateur se réserve le droit de remplacer un ou plusieurs intervenants. En cas d'annulation des séminaires par l'organisateur en cours de formation, celui-ci s'engage à rembourser les montants perçus dans leur intégralité, proportionnellement aux jours de séminaires non dispensés.
13. En cas de litige, le for juridique est le tribunal de Namur.

Date et signature du candidat :

(Précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

